

La commission Habitat-Cadre de Vie existe depuis une quarantaine d'années. Elle est composée de membres bénévoles issus ou non du milieu professionnel du logement et de membres d'associations diverses adhérentes à l'UDAF.



- *Le logement est une des conditions de vie harmonieuse pour la famille*
- *Le logement (avec le travail), est un gage de sécurité pour la famille*
- *Le logement dans la société est aussi un lieu de reconnaissance*

Son objectif

- Etudier, promouvoir toute action relative à l'habitat et au cadre de vie des familles et des individus
- Être une force de proposition auprès des décisionnaires de l'habitat
- Contribuer à la réalisation d'enquêtes spécifiques

Ses actions

- La commission habitat se réunit régulièrement une fois par mois. Elle invite parfois des personnalités compétentes en matière d'habitat et de cadre de vie qui apportent leurs témoignages et leurs expériences
- Certains de ses membres représentent les familles dans les instances institutionnelles de l'habitat, où l'UDAF est membre de droit (H.L.M., A.D.I.L., ...)
- Etude de projets innovants



